

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 novembre 2018

N° 2018-108

Référence écrite délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	50
	Dont 4 procurations
Votes pour : 50	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	5 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 novembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (46) : TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CASTET Bertrand, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, FORGUE Pierre, MIR André, POME Maryse, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : DUPOUY Marie-France, SERMET André, TOUCOUERE Laurent, LAIREZ Céline

Titulaires absents non représentés (14) : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, CONSTANTIN Luce, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, ROCHER Jacques, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge

Procurations (4) : VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELCASTO Maryse à DESMARAIS Nadine
MIR Jean-Henri à MIR André
NARS Aline à POME Maryse

OBJET : Suppression / création
d'emploi

M. André BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose aux membres communautaires la réussite au concours d'un agent pour accéder au grade de technicien principal de 2^{ème} classe, employé actuellement sur le grade d'agent de maîtrise.

Monsieur le Président propose sa nomination au nouveau grade, compte tenu des missions exercées au sein du pôle technique mutualisé de Grézian :

- Encadrement de personnel ;
- Suivi et contrôle des travaux dans les communes ;
- Elaboration et suivi de projet pour les communes ;
- Expertise dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

En conséquence il convient de supprimer l'emploi sur le grade d'agent de maîtrise, et de créer un emploi permanent au grade de technicien principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique B, à temps complet.

Le tableau des effectifs sera modifié à compter du 1^{er} décembre 2018.

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve la proposition exposée par Monsieur le Président ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségyre
65240 ARREAU